

Stratégie en matière de préparation à la réponse aux urgences (ERP)

Synthèse | juillet 2016

Être prêt à intervenir est une condition *sine qua non* de toute réponse rapide et efficace en cas de crise humanitaire. Conscient de ce fait, le Comité permanent interorganisations (IASC) a élaboré une stratégie en matière de préparation à la réponse aux urgences (ERP, de l'anglais *Emergency Response Preparedness*). Celle-ci a été validée à des fins d'essai sur le terrain en août 2015. La stratégie repose sur un examen des opérations de secours d'urgence menées au cours des dix dernières années. Elle permet à la communauté humanitaire de se préparer de manière proactive aux crises nécessitant une réponse coordonnée à l'échelle internationale. Son objectif consiste à optimiser la rapidité et le volume de l'aide en déployée au cours des quatre à six premières semaines d'une situation d'urgence.

La stratégie en matière d'ERP fournit des outils aux équipes de pays des Nations Unies et/ou aux équipes de pays humanitaires (EPH) en vue :

- de comprendre les risques et d'établir un système de suivi de ces risques ;
- d'assurer un niveau de préparation minimal ;
- de prendre des mesures supplémentaires, y compris d'élaborer des plans pour des situations d'urgence potentielles, afin de garantir une préparation adéquate dans le but de répondre aux risques identifiés.

« Les réseaux que nous avons tissés grâce à la stratégie en matière d'ERP nous ont permis d'intervenir de manière rapide et efficace lorsque le tremblement de terre a secoué le pays. »

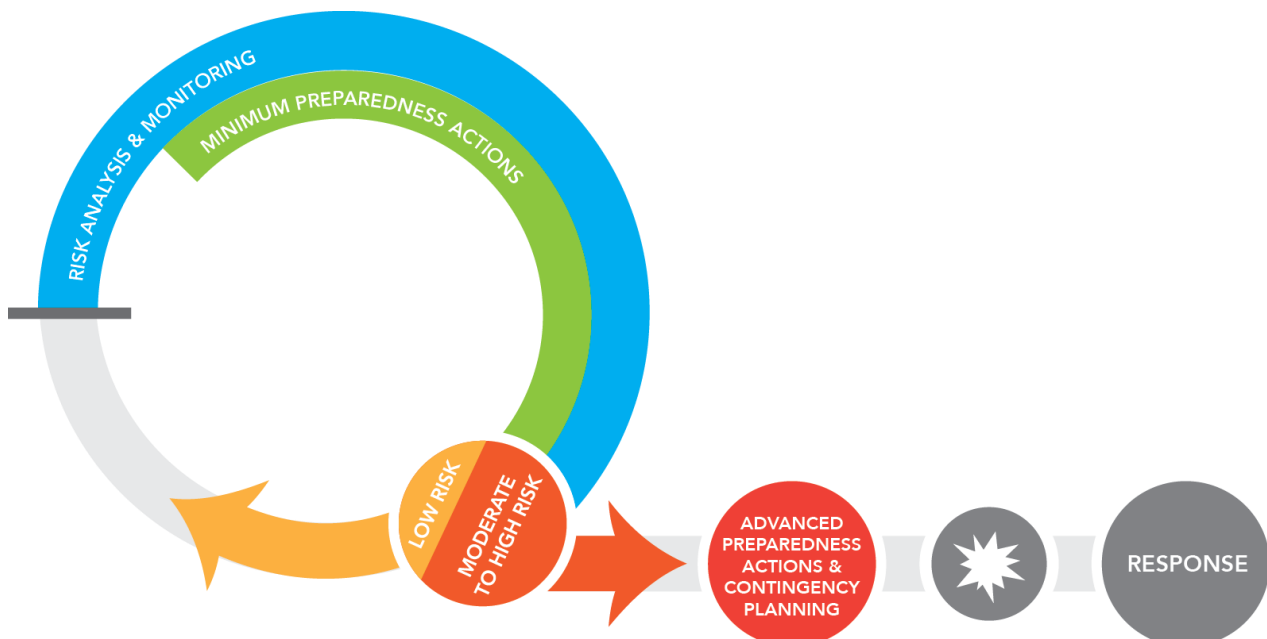
Jamie McGoldrick,
ancien coordonnateur
humanitaire au Népal

Analyse et suivi des risques

La mise en œuvre de la stratégie en matière d'ERP doit débuter par une analyse rigoureuse des risques, en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur les contributions de nombreux organismes d'aide et d'assistance humanitaire, d'institutions et d'organisations nationales et d'experts indépendants. Afin d'assurer le suivi des risques – et d'agir rapidement de manière adéquate, – les équipes de pays doivent convenir d'un ensemble d'indicateurs pour les risques identifiés et les réviser régulièrement. Les risques doivent être évalués en fonction de leur degré d'incidence et de leur niveau de probabilité.

En s'appuyant sur l'analyse des risques, les équipes de pays doivent examiner les mesures de préparation recommandées dans le manuel d'orientation sur l'ERP et définir les mesures prioritaires qui 1) sont adaptées au contexte opérationnel et 2) peuvent être mises en œuvre à l'aide des capacités et ressources disponibles. La stratégie en matière d'ERP tient compte du fait que les équipes de pays disposent de différents niveaux de ressources. Toutes les mesures de préparation jugées importantes par les équipes de pays mais qui ne peuvent être mises en œuvre doivent être signalées au niveau régional ou mondial à des fins d'appui complémentaire.

Séquencement des différentes composantes de la stratégie en matière d'ERP



Assurer un niveau de préparation minimal

Afin d'aider les équipes de pays à assurer un niveau de préparation minimal, la stratégie en matière d'ERP décrit un ensemble de mesures de préparation de base (MPA, de l'anglais *Minimum Preparedness Actions*). Ces mesures constituent le fondement de la préparation à la réponse aux urgences. Elles s'appliquent à tous les contextes opérationnels nationaux et ne nécessitent pas, en général, de ressources supplémentaires importantes afin d'être mises en œuvre. Les MPA incluent :

- le suivi des risques ;
- le déploiement de mécanismes de coordination et de gestion ;
- la préparation d'évaluations conjointes des besoins ;
- la gestion de l'information ;
- le développement des capacités opérationnelles et la mise en place de dispositifs permettant de fournir aide d'urgence et protection essentielles.

Le principal objectif de la stratégie en matière d'ERP est d'optimiser la rapidité et le volume de l'aide en situation d'urgence déployée au cours des premières semaines d'une situation d'urgence.

Dans la mesure du possible, ces mesures doivent être mises en œuvre en même temps que les stratégies visant à réduire les risques et à empêcher toute aggravation de la situation. Cependant, lorsqu'une crise se produit, le fait de disposer de MPA influera de façon décisive sur l'efficacité des mesures déployées afin de répondre à différents types de situation d'urgence.

Passer de la phase de préparation à la phase opérationnelle

La stratégie en matière d'ERP décrit également un ensemble de mesures de préparation avancées (APA, de l'anglais *Advanced Preparedness Actions*) afin d'aider les équipes de pays à améliorer leur niveau de préparation lorsqu'un risque spécifique considéré comme moyen ou élevé a été identifié. Grâce à ces mesures, la communauté humanitaire se tient prête à intervenir en cas d'urgence. Elles s'appuient sur les mesures de préparation de base déjà déployées. Les APA consistent à :

- établir un contact avec les homologues nationaux, les partenaires locaux et les communautés concernées afin de coordonner l'élaboration des plans de préparation et d'évaluer les capacités de réponse ;
- mettre en œuvre des mécanismes de coordination, de gestion de l'information, d'évaluation des besoins et de suivi des réponses appropriés, et mettre au point une stratégie d'approvisionnement pour les fournitures de secours et articles de première nécessité ;
- mettre en place des exercices de simulation afin d'améliorer le niveau de préparation ;
- élaborer un plan pour des situations d'urgence potentielles.

Un plan pour des situations d'urgence potentielles décrit la stratégie de réponse initiale et le plan opérationnel pour répondre aux besoins humanitaires urgents au cours des trois à quatre premières semaines d'une situation d'urgence. Un plan pour des situations d'urgence potentielles définit les scénarios probables, ainsi que les besoins, les mesures à prendre, les ressources supplémentaires nécessaires et les lacunes à combler.

Rôles, responsabilités et outils liés à la mise en œuvre

Être en mesure de répondre à une urgence est une des responsabilités fondamentales des organisations humanitaires. De ce fait, l'ensemble des organisations et des individus susceptibles d'intervenir doivent être représentés et pris en compte dans le processus de planification. La stratégie en matière d'ERP est :

- dirigée par un coordonnateur de l'action humanitaire (CH) ou un coordonnateur résident (CR) ;
- gérée par une équipe de pays des Nations Unies ou l'équipe de pays humanitaire (EPH) ;
- soutenue par un groupe de coordination sectorielle/intersectorielle et des secteurs/groupes sectoriels.

Afin de garantir une réponse efficace, des mesures de préparation doivent être mises en œuvre au niveau interagences, au niveau des groupes sectoriels/secteurs et au sein de chaque organisation impliquée dans la réponse. La stratégie en matière d'ERP est axée sur les deux premiers niveaux susmentionnés, à savoir le niveau interagences et le niveau des groupes sectoriels/secteurs.

Des orientations détaillées concernant chaque composante de la stratégie en matière d'ERP, y compris les MPA et les APA ainsi que les listes des indicateurs de risque recommandés, sont disponibles à l'adresse : <https://www.humanitarianresponse.info/fr/coordination/preparedness>. Un outil de suivi en ligne de la mise en œuvre de la stratégie ainsi qu'un kit d'orientation et de formation sont en cours d'élaboration. Les bureaux régionaux et bureaux de pays de l'OCHA peuvent fournir un appui technique aux équipes de pays, y compris un appui interagences par le biais des interlocuteurs de la stratégie en matière d'ERP nommés au sein des organismes des Nations Unies et des ONG.

Ce document a été élaboré en collaboration avec les membres du Groupe de référence du Comité permanent interorganisations sur la réduction des risques, le système d'alerte précoce et les mesures de préparation.